

LES PRINCIPALES MISSIONS ET COMPÉTENCES DES ASSISTANTS SOCIAUX DES PERSONNELS

- Écouter, conseiller et orienter en toute confidentialité
- Évaluer et analyser les situations sociales
- Apporter soutien et accompagnement psychosocial
- Élaborer un plan d'aide
- Faciliter le maintien dans l'emploi
- Favoriser l'accès aux droits
- Assurer un rôle de médiation
- Concourir à la prévention en matière de santé au travail
- Participer à la lutte contre les risques psychosociaux
- Apporter une expertise sociale, en appui aux ressources humaines

Entretiens sur rendez-vous
à votre convenance :

au sein de la DSDEN**
à votre domicile

ou sur votre lieu de travail

**DSDEN : direction des services
départementaux de l'éducation nationale

Coordination académique

Philippe Siclet

Conseiller technique de service social
du Recteur
ce.social@ac-besancon.fr
03 81 65 47 02

DSDEN 25

Besançon - Haut-Doubs
Personnels relevant du 2^d degré

Marie-Pascale Pradelle

marie-pascale.pradelle@ac-besancon.fr
03 81 65 48 57

DSDEN 25

Besançon - Haut-Doubs
Personnels relevant du 1^{er} degré

Marc Borey

marc.borey@ac-besancon.fr
03 81 65 48 66

DSDEN 90

Territoire de Belfort
Aire urbaine de Montbéliard

Anaïs Berthel

anaïs.berthel@ac-besancon.fr
03 84 46 69 35

DSDEN 70

Haute-Saône

Alicia Cattin

alicia.cattin@ac-besancon.fr
03 84 78 63 48

DSDEN 39

Jura

Céline Pavat

celine.pavat@ac-besancon.fr
03 84 87 27 10



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



LE SERVICE SOCIAL DES PERSONNELS

Réalisation : service communication - Rectorat de Besançon - janvier 2019

Le service social

en faveur
des personnels
dans l'académie
de Besançon

*Je souhaite évoquer mes
difficultés et mes besoins
en toute confidentialité*

LE SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES PERSONNELS

Àu carrefour de la vie privée et de la sphère professionnelle, ce service constitue un service social spécialisé dans le domaine du travail.

Au cours de sa vie professionnelle, chacun peut être confronté à des situations difficiles, parfois douloureuses ou complexes, qui nécessitent conseil et soutien.

Composé de cinq assistants de service social, ce service s'adresse à l'ensemble des personnels de l'académie, en activité ou à la retraite.

Il apporte écoute et conseils aux personnels, en prenant en compte la situation de la personne au sein de son environnement de travail, tout en garantissant la neutralité des interventions par le respect d'un code de déontologie et le secret professionnel.

Son action s'articule autour d'une concertation privilégiée avec tous les acteurs de l'institution (ressources humaines, services de gestion, encadrement, CHSCT*, médecine de prévention, action sociale...) et l'ensemble des partenaires et organismes relais de proximité (services sociaux, administrations, organismes de prévoyance, Cap Emploi, MDPH*, MGEN*...)

*CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

MDPH : maison départementale des personnes handicapées

MGEN : mutuelle générale de l'éducation nationale

RQTH : reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

LES ASSISTANTS SOCIAUX DES PERSONNELS À VOS CÔTÉS...

Je suis en souffrance sur mon poste de travail

- En toute confidentialité, vous pouvez aborder avec les assistants sociaux des personnels des situations relatives à votre activité professionnelle qui font obstacle : conflits, isolement, conditions matérielles et relationnelles, accompagnement au changement...

Je suis confronté à des difficultés financières

- Vous souhaitez évoquer votre situation financière, les assistants sociaux des personnels sont en mesure de vous aider à faire le point et rechercher avec vous des pistes de solutions.

Mon poste de travail nécessite des aménagements

- Lorsque vous abordez votre situation de handicap au travail avec les assistants sociaux des personnels, ils faciliteront l'accès à la RQTH* ou à vos droits à la compensation, notamment l'aménagement de votre poste de travail.

Mon état de santé me préoccupe

- En lien avec les services de ressources humaines et le médecin de prévention, les assistants sociaux des personnels peuvent être mobilisés pour des problématiques de santé : informations administratives et réglementaires sur les congés de maladie, les accidents du travail, le temps partiel thérapeutique. Ils sont à vos côtés dans le cadre d'une réflexion ou la mise en œuvre d'une occupation à titre thérapeutique bénévole. Ils vous soutiennent lors de projets de reconversion professionnelle, de reclassement ou de poste adapté.

J'ai besoin de conseils

- Vous pouvez contacter les assistants sociaux des personnels pour favoriser certaines démarches administratives ou l'accès à vos droits. Ils vous orienteront vers les services ou partenaires adaptés.

Ma vie familiale est actuellement perturbée

- Les assistants sociaux des personnels vous accompagnent lors de situations ou d'événements particuliers qui fragilisent un équilibre personnel ou familial, dans des contextes personnels complexes : ruptures (séparation, divorce), deuils, soutien auprès de proches ou parents dépendants, difficultés avec vos enfants (éducation, santé)...

